

Mise à l'enquête publique le : 25 Janvier 2004

Approuvée le : 25 Juin 2004

COPIE



Légende

C Zone constructible

CA Zone constructible Activités

N Zone naturelle

○ Périmètre de protection autour des bâtiments d'élevage (50m ou 100m)

○ Périmètre de protection de Station d'épuration (100m)

Avertissement :

Les bâtiments de couleur bleue (constructions en cours ou constructions récentes) sont portés sur le document graphique à titre indicatif par le bureau d'étude



Jacques JULIEN Géomètre Expert Foncier S.R.L.

17 JUIN 2004 N° 02-5523

